

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00920

Numéro SIREN : 780 129 987

Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt 22088

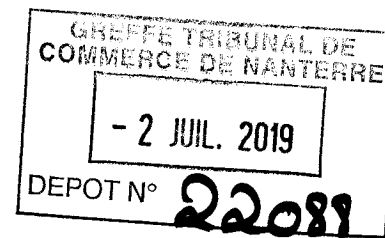
**KPMG Audit**  
**Département de KPMG S.A.**  
2, avenue Gambetta – CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

**Renault s.a.s.**



**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018  
Renault s.a.s.  
Société par Actions Simplifiée  
13-15, quai Le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt

**KPMG Audit**  
**Département de KPMG S.A.**  
2, avenue Gambetta – CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

**Renault s.a.s.**  
**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé Unique,

**Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault s.a.s. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Renault s.a.s. à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Evaluation des titres de participation***

Comme précisé dans la note B.7. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2018.

### ***Estimations comptables importantes***

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.6. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.7.b et D.3.), ainsi que la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.11. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.11. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.11. et E.3.).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

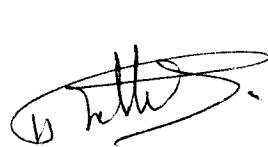
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.


Paris-La Défense, le 4 avril 2019

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

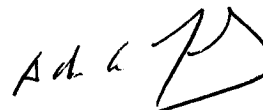
ERNST & YOUNG Audit



Jean-Paul Vellutini



Laurent des Places



Aymeric de La Morandière



Philippe Berteaux

**COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s**

**AU 31 DECEMBRE 2018**

*(Conseil d'Administration du 13 février 2019)*

# SOMMAIRE

## COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

	page
<b>ETATS DE SYNTHESE</b>	
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
<b>ANNEXE AUX COMPTES</b>	
A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8
B - REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
C - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT	13
D - ANALYSE DU BILAN ACTIF	20
E- ANALYSE DU BILAN PASSIF	29
F- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	35

**COMPTE DE RESULTAT**

(en millions d'euros)	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Ventes de biens	44 753	46 041
Refacturations et autres prestations	3 580	3 319
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)</b>	<b>48 333</b>	<b>49 360</b>
Production stockée	2	313
Production immobilisée	29	35
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 339	1 239
Transferts de charges	(2)	(3)
Autres produits (Note C.2.2)	884	961
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>50 585</b>	<b>51 905</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	35 560	36 812
Variation de stocks	82	21
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	10 307	9 728
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	250	258
Salaires et traitements	1 810	1 776
Charges sociales	694	622
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	468	466
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	395	416
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	969	881
Autres charges	531	426
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>51 066</b>	<b>51 406</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(481)</b>	<b>499</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

(en millions d'euros)	2018	2017
Produits des titres et créances rattachées	874	536
Reprises de provisions	0	23
Dotations aux provisions	(43)	(26)
<b>PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)</b>	<b>831</b>	<b>533</b>
Différences de change	(23)	(3)
Dotations nettes de provisions pour risques de change	12	(12)
<b>PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)</b>	<b>(11)</b>	<b>(15)</b>
Intérêts perçus et autres produits assimilés	19	3
Intérêts versés et autres charges assimilées	(78)	(23)
Reprises de provisions des prêts	51	2
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(33)	(37)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)</b>	<b>(41)</b>	<b>(55)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>779</b>	<b>462</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>298</b>	<b>961</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	6
Produits exceptionnels sur opérations en capital	48	54
Reprises de provisions	339	348
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>391</b>	<b>408</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	285	204
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25	37
Dotations aux amortissements et provisions	368	177
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>678</b>	<b>418</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)</b>	<b>(287)</b>	<b>(11)</b>
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)</b>	<b>12</b>	<b>(34)</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>23</b>	<b>916</b>

## BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2018			2017
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)</b>	<b>689</b>	<b>529</b>	<b>160</b>	<b>222</b>
Terrains et constructions	460	288	172	169
Outillages spécifiques	6 929	6 161	768	811
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	892	770	122	113
Autres immobilisations corporelles	394	268	126	132
Immobilisations corporelles en cours	20		20	11
Avances et acomptes	125		125	61
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)</b>	<b>8 820</b>	<b>7 487</b>	<b>1 333</b>	<b>1 298</b>
Participations évaluées par équivalence (Note D.2)	13 866	798	13 068	12 268
Autres participations (Note D.3)	616	315	301	150
Créances rattachées à des participations (Note D.4)	753	1	752	1 041
Autres immobilisations financières (Note D.5)	349	95	254	273
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>15 584</b>	<b>1 209</b>	<b>14 375</b>	<b>13 732</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 093</b>	<b>9 225</b>	<b>15 868</b>	<b>15 252</b>
Matières premières et autres approvisionnements	327	75	252	279
En-cours de production	138		138	232
Produits intermédiaires et finis	1 185	215	970	965
<b>STOCKS ET EN-COURS (Note D.6)</b>	<b>1 650</b>	<b>290</b>	<b>1 360</b>	<b>1 476</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES (Note D.7)</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>6</b>
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	3 914	702	3 212	3 672
Autres créances (Note D.9)	1 214	15	1 199	1 007
<b>CREANCES</b>	<b>5 128</b>	<b>717</b>	<b>4 411</b>	<b>4 679</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>71</b>		<b>71</b>	<b>130</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)</b>	<b>569</b>		<b>569</b>	<b>489</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 435</b>	<b>1 015</b>	<b>6 420</b>	<b>6 780</b>
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)</b>	<b>25</b>		<b>25</b>	<b>67</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>32 553</b>	<b>10 240</b>	<b>22 313</b>	<b>22 099</b>

**BILAN**

<b>PASSIF (en millions d'euros)</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	2 931	2 733
Report à nouveau	0	0
Résultat	23	916
Provisions réglementées	421	469
<b>CAPITAUX PROPRES (Note E.1)</b>	<b>6 033</b>	<b>6 776</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>17</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>6 050</b>	<b>6 794</b>
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	850	819
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	1 775	1 637
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 625</b>	<b>2 456</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54	1
Emprunts et dettes financières divers	642	87
<b>DETTES FINANCIERES (Note E.4)</b>	<b>696</b>	<b>88</b>
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	7 365	7 470
Dettes fiscales et sociales	990	1 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	349	341
Autres dettes (Note E.5.2)	2 077	1 986
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>10 781</b>	<b>10 859</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)</b>	<b>2 144</b>	<b>1 883</b>
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)</b>	<b>17</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>22 313</b>	<b>22 099</b>

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

(en millions d'euros)	2 018	2 017
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net comptable	23	916
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	522	488
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	(48)	44
Dotations nettes relatives aux provisions	169	(163)
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	(23)	(17)
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>643</b>	<b>1 268</b>
- Variation du besoin en fonds de roulement		
- Stocks et en-cours	115	(245)
- Clients et comptes rattachés	500	(113)
- Autres créances d'exploitation	(275)	(22)
- Fournisseurs et comptes rattachés	(107)	209
- Autres dettes d'exploitation	282	271
<b>- FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 158</b>	<b>1 367</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(476)	(402)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.3 & D.4)	(783)	(398)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	47	54
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Note D.5)	296	(338)
Variation des dettes et créances sur immobilisations	8	(84)
<b>- FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(908)</b>	<b>(1 168)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)	(916)	(175)
Variation des autres fonds propres	(2)	1
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	555	32
<b>- FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(363)</b>	<b>(142)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE (1)</b>	<b>(113)</b>	<b>57</b>
Trésorerie d'ouverture	130	73
Trésorerie de clôture	17	130

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondants à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

## ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 22 313 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un bénéfice de 23 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes de l'exercice 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Renault S.A. le 13 février 2019.

Les comptes de la société Renault s.a.s sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe RENAULT.

### A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

● Renault s.a.s a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 48,3 milliards d'euros contre 49,4 milliards d'euros en 2017, soit une baisse de 2%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 29,6 milliards d'euros (contre 30,5 milliards d'euros en 2017) correspondant à un volume de 2,4 millions de véhicules vendus (contre 2,5 millions en 2017) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 11,2 milliards d'euros contre 11,8 milliards d'euros en 2017.

● Avec un résultat courant 2018 de 298 millions d'euros, un résultat exceptionnel déficitaire de 287 millions d'euros, un produit d'impôt de l'exercice de 12 millions d'euros, Renault s.a.s réalise, cette année, un bénéfice net de 23 millions d'euros.

● Renault s.a.s a poursuivi ses travaux en matière de recherche et développement sur 2018 en raison des évolutions normatives. Ces dépenses ont augmenté de 16% par rapport à 2017, soit 603 millions d'euros. Ceci contribue à la baisse du résultat d'exploitation.

● Renault s.a.s a lancé en septembre 2018 le plan Share the Future, offre d'actionnariat réservée aux salariés par cession d'actions existantes. Dans le cadre de ce plan, Renault s.a.s a proposé deux formules à ses salariés : l'une dite classique incluant une décote de 20% et un abondement plafonné à 4 actions, l'autre « à effet de levier » par l'intermédiaire d'un contrat d'échange avec une banque structurante complétant l'investissement du salarié de telle sorte que le montant total investi représente dix fois le montant de l'apport personnel du salarié.

Une charge de 21,6 millions d'euros correspondant à la refacturation par Renault S.A. de la moins-value calculée entre le cours d'achat en novembre 2017 à 86,60 euros et le prix de souscription à 58,32 euros, ainsi qu'une charge de 2,6 millions d'euros au titre de l'abondement incluant le forfait social de 20% ont été constatées dans le compte de résultat en charge de personnel.

● Les flux nets d'exploitation de Renault s.a.s (1 158 millions d'euros), en baisse de 209 millions par rapport à 2017 (1 367 millions d'euros) n'ont pas permis de couvrir les investissements (476 millions d'euros) et les acquisitions de titres (783 millions d'euros) qui ont augmenté de 385 millions d'euros par rapport à 2017. Au 31 décembre 2018, dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, Renault s.a.s est en position d'emprunteuse vis-à-vis de Renault S.A. de 457 millions d'euros (en 2017, la position était prêteuse pour 346 millions d'euros).

● Le 9 avril 2018, Alliance Rostec Auto B.V. a été recapitalisée par apport de prêts (135 millions d'euros) et de créances (350 millions d'euros). L'impact de l'écart entre la valeur d'apport et la valeur nominale sur les prêts apportés par Renault s.a.s a été neutralisé par la reprise de provision pour risque comptabilisée en 2017 (49 millions d'euros). Suite à cette opération, Alliance Rostec Auto B.V. a dépassé les seuils de détention qui déclenchent automatiquement une Offre Publique d'Achat obligatoire d'après la réglementation russe. Celle-ci a été lancée le 3 juillet et a été clôturée le 25 septembre 2018. A l'issue de cette dernière opération, la JV détenant 95 % d'AVTOVAZ a pu lancer une opération de rachat des minoritaires clôturée en décembre 2018. Renault s.a.s a financé ces opérations qui se soldent au 31 décembre 2018 par une avance capitalisable de 254 millions d'euros et une créance de 6 millions d'euros qui devrait être capitalisée en 2019. Tous ces montants sont en données historiques.

## **B. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de la société Renault s.a.s ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

#### ***Ventes et constatation de la marge***

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires, lors de leur livraison au client final pour les ventes directes et selon les INCOTERM pour les ventes à des importateurs étrangers. La marge est constatée immédiatement, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

#### ***Primes d'incitation à la vente***

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

### **B.2. CONTRATS A LONG TERME**

Le chiffre d'affaires sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules est comptabilisé à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

Les ventes de développements auprès de partenaires sont des contrats dont l'exécution peut se produire sur deux ou plusieurs exercices. Ces contrats font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge à l'avancement. Les pertes à terminaison font l'objet d'un provisionnement dès lors qu'une perte est probable.

### **B.3. GARANTIE**

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverts par des contrats d'assurance, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les coûts relatifs à la garantie constructeur pour lesquels un recours auprès des fournisseurs est engagé sont comptabilisés en produit lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

### **B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

## B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

## B.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel. Cela s'applique principalement aux outillages qui se rapportent aux véhicules.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

## B.7. PARTICIPATIONS

a) Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive, conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988) :

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation, s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

b) Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **B.8. STOCKS ET EN-COURS**

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

#### **B.9. CREANCES**

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que la réalisation d'une créance Hors Groupe n'est pas certaine, son montant est porté en créance douteuse. Elle est dépréciée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

#### **B.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

#### **B.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement CRC 2000-06. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas, ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

##### ***- Provision pour ventes avec engagements de reprise***

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

##### ***- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme***

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture.
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

**- Indemnités de fin de contrat de travail**

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

**- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)**

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

## **B.12. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES**

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
  - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
  - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
  - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

## **B.13. CESSION-BAIL**

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

## **B.14. INSTRUMENTS DE COUVERTURE**

En application du nouveau règlement ANC 2015-05, les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert. La perte latente éventuelle sur les contrats futurs n'est pas provisionnée, en application des principes de la comptabilité de couverture.

## C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

### C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	2018			2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Véhicules particuliers	8 177	15 104	23 281	8 295	16 012	24 307
Véhicules utilitaires	3 886	2 443	6 329	3 669	2 485	6 154
Composants Automobiles	256	10 963	11 219	235	11 580	11 815
Pièces de rechange véhicules	1 767	1 930	3 697	1 666	1 881	3 547
Outils et autres équipements	179	48	227	171	47	218
Refacturations et autres prestations	1 659	1 921	3 580	1 541	1 778	3 319
<b>TOTAL</b>	<b>15 924</b>	<b>32 409</b>	<b>48 333</b>	<b>15 577</b>	<b>33 783</b>	<b>49 360</b>

### C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

#### C.2.1 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2018	2017
<b>Achat études, travaux et fournitures non stockés</b>	<b>3 366</b>	<b>3 294</b>
Prestation de façonnage des usines	1 884	1 949
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1 482	1 345
<b>Services extérieurs</b>	<b>4 069</b>	<b>3 703</b>
Sous-traitance, contrats et études et recherches	3 725	3 358
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	344	345
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>2 872</b>	<b>2 731</b>
Transport	1 208	1 162
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	825	696
Personnel extérieur ou emprunté	551	585
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	288	288
<b>TOTAL</b>	<b>10 307</b>	<b>9 728</b>

A titre d'information, en 2018, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 4 292 millions d'euros (3 690 millions d'euros en 2017). Ils sont composés notamment de frais de personnel, d'achats de sous-traitance et de prototypes et des autres charges externes.

### C.2.2. Autres produits

En 2018, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2018	2017
Redevances	451	493
Quotes-parts bénéficiaires de résultat des opérations faites en commun	116	77
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	38	95
Subventions d'exploitation	9	9
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	17	17
Gains de change réalisés sur exploitation	253	271
<b>TOTAL</b>	<b>884</b>	<b>961</b>

### C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2018, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2018	2017
Contribution Economique Territoriale	59	75
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	56	53
Retenues à la source	20	27
Organismes de formation	40	36
Contribution Sociale de Solidarité	41	43
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	14	13
Taxes sur véhicules diverses	20	11
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>258</b>

#### C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

##### C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

<b>REPRISES</b>		
(en millions d'euros)	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Garantie	409	394
Stocks	357	337
Engagements de retraite	72	102
Créances	41	15
Engagements de reprise	372	379
Risques et charges divers	88	12
<b>TOTAL</b>	<b>1 339</b>	<b>1 239</b>

##### C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

<b>DOTATIONS</b>		
(en millions d'euros)	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Garantie	461	348
Stocks	391	382
Engagements de retraite	87	86
Créances	4	34
Engagements de reprise	378	379
Risques et charges diverses	43	68
<b>TOTAL</b>	<b>1 364</b>	<b>1 297</b>

### C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes reçus des filiales et participations (cf. note F.7) d'un montant de 865 millions d'euros (526 millions d'euros en 2017) dont 163 millions d'euros d'acompte sur dividendes des sociétés RCI Banque pour 150 millions d'euros et Renault Russia pour 13 millions d'euros. Les principales évolutions des dividendes perçus en 2018 proviennent des sociétés Renault Belgique Luxembourg pour 90 millions d'euros (17 millions d'euros en 2017), Renault Russia pour 55 millions d'euros (néant en 2017), Renault España SA pour 113 millions d'euros (92 millions d'euros en 2017), Société Immobilière d'Epône pour 21 millions d'euros (néant en 2017), Renault Tanger Exploitation pour 64 millions d'euros (46 millions d'euros en 2017), Revoz pour 35 millions d'euros (19 millions d'euros en 2017), Renault Maroc pour 14 millions d'euros (24 millions d'euros en 2017) et Sofasa pour 26 millions d'euros (39 millions d'euros en 2017).

Il est à noter qu'en 2018 il a été comptabilisé 17 millions d'euros de dividendes Renault Nordic AB relatifs aux résultats 2016.

En 2018, les dotations aux provisions concernent la dépréciation des titres Mais pour 15 millions d'euros, de Fonds Avenir Automobile pour 12 millions d'euros, de Devialet pour 7 millions d'euros et AV simulation pour 4 millions d'euros. En 2017, les dotations aux provisions concernaient la dépréciation des titres MAIS pour 9 millions d'euros et de Renault South Africa pour 17 millions d'euros.

En 2017, les reprises de provisions concernaient principalement la dépréciation des titres Fonds Avenir Automobile pour 9 millions d'euros, de Renault Algérie Production pour 2 millions d'euros et une reprise de provision pour risque faisant suite à la recapitalisation de Renault South Africa pour 11 millions d'euros.

### C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En application du règlement ANC n°2015-05, le résultat de change constaté sur des opérations d'exploitation est à compter du 01.01.2017 comptabilisé en « Autres produits et charges d'exploitation ».

En 2018, la perte nette de change sur opérations financières s'élève à 23 millions d'euros (2 millions d'euros en 2017). Les principales devises concernées sont le dollar américain, le peso colombien et le rouble russe.

### C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En 2018, les autres produits et charges financières nets de 41 millions d'euros (55 millions d'euros en 2017) comprennent principalement :

- des intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault S.A. pour 8 millions d'euros (14 millions d'euros en 2017) ;
- une charge de désactualisation de 12 millions d'euros (12 millions d'euros en 2017) concernant la provision sur le véhicule électrique ;
- une charge de désactualisation des engagements de retraite pour 16 millions d'euros (17 millions d'euros en 2017).
- des frais d'escompte accordés pour 17 millions d'euros (5 millions d'euros en 2017) ;
- d'une perte sur les créances financières vis-à-vis d'Alliance Rostec Auto B.V. de 49 millions d'euros compensée en grande partie par la reprise de la provision pour dépréciation des prêts vis-à-vis de cette même société constituée fin 2017 ;
- les produits financiers distribués par le Fonds Professionnel de Capital Investissement, Fonds Avenir Automobile s'élèvent à 17 millions d'euros (1 million d'euros en 2017) (cf. Note D.6).

## C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les **produits exceptionnels** de l'exercice 2018 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 48 millions d'euros (54 millions d'euros en 2017) ;
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 166 millions d'euros (96 millions d'euros en 2017) ;
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 110 millions d'euros (141 millions d'euros en 2017) ;
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 38 millions d'euros (32 millions d'euros en 2017) ;
- une reprise de provision pour risques de 20 millions d'euros suite aux conclusions en notre défaveur du procès Sealynx constatée en charge sur cet exercice ;
- une reprise de provision pour risque TVA en Turquie pour 2 millions d'euros.
- les produits exceptionnels de 2017 avaient notamment été impactés par une reprise de provision retraite de 57 millions d'euros relative à la réforme du régime des Mois de Congés dans l'accord CAP 2020, une reprise de provision pour dépréciation client au titre du risque Iran de 18 millions d'euros et un produit de 4 millions d'euros conséquence de l'apport de propriété intellectuelle à AV. Simulation.

Les **charges exceptionnelles** de l'exercice 2018 comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 23 millions d'euros (37 millions d'euros en 2017) (Note D.1.) ;
- une dotation aux amortissements dérogatoires de 118 millions d'euros (140 millions d'euros en 2017) ;
- des dotations aux provisions exceptionnelles sur des programmes véhicules pour 13 millions d'euros. (7 millions d'euros en 2017) ;
- une subvention accordée pour 21 millions d'euros (32 millions d'euros en 2017) ;
- les provisions et coûts de restructuration pour 335 millions d'euros concernent principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs (167 millions d'euros en 2017). Les coûts de 2018 comprennent en particulier 214 millions d'euros au titre des révisions d'hypothèses de la provision précédente en fonction des données réelles à fin 2018 et d'un nouveau dispositif de dispense d'activité en fin de carrière prévu par l'avenant du 16 avril 2018 qui remplace celui prévu dans l'accord initial « Renault France CAP 2020 - Contrat d'Activité pour une Performance durable de Renault en France » signé le 13 janvier 2017. Cet avenant élargit le champ des bénéficiaires. Initialement limité aux salariés pouvant justifier de 15 années de travail posté au sein ou hors du Groupe Renault, le nouveau dispositif est ouvert aux salariés ayant 5 ans d'ancienneté dans le Groupe et qui sont à 3 ans maximum de l'âge du départ à la retraite à taux plein du régime général ou des régimes complémentaires à la date d'entrée dans le dispositif. La charge enregistrée en 2018 recouvre pour la population estimée qui a adhéré ou adhérerait au dispositif entre le 1er janvier 2017 et le 1er février 2020, le coût total pour les salariés qui ont déjà tous leurs droits au 31 décembre 2018 et une quote-part du coût pour ceux qui seront éligibles avant la fin du dispositif. La provision comptabilisée tient compte notamment d'une hypothèse d'adhésion à ce régime qui peut avoir un impact significatif sur le montant de la provision si les adhésions réelles en 2019 venaient à diverger significativement de l'hypothèse prise, qui est cohérente par rapport aux adhésions réelles constatées au 31 décembre 2018. Les consommations de ces plans se décomposent comme suit : 84 millions d'euros pour l'ancien accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, 18 millions d'euros de coûts au titre de l'accord initial « Renault CAP 2020 » et 6 millions d'euros au titre de son avenant ;
- des provisions pour risques de 1 million d'euros (3 millions d'euros en 2017) et des coûts de 71 millions d'euros (22 millions d'euros en 2017) concernant le véhicule électrique ;
- une provision pour risques de recours des fournisseurs sur des pièces obsolètes à destination de l'Iran pour 8 millions d'euros ;
- les coûts du procès Sealynx perdu en appel pour 18 millions d'euros et la dotation pour risque sur deux nouvelles actions sur cette même affaire pour 7 millions d'euros ;
- une indemnisation des préjudices subis par Renault Russia au titre du Projet H79 pour 9 millions d'euros ;

- le coût des frais de développement fournisseurs lié à l'arrêt du projet U60 dans la région Amériques pour un total de 54 millions d'euros ;

- un abandon de créances de 56 millions d'euros relatives à un complément de redevances sur 2018 à Renault Do Brasil.

### C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault S.A., verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. Renault s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La créance d'impôt de l'année sur Renault S.A. s'élève à 2 millions d'euros.

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts					Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit généré	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	293	(209)	209		(55)	(55)	557	348
Résultat taux réduit	(12)	(2)	2			0	(10)	(12)
Résultat taux zéro	17						17	17
Résultat exceptionnel taux normal	(286)	(49)	49			0	(237)	(286)
Résultat exceptionnel taux réduit								
Impôts - retenues à la source		34				34		(34)
Provision pour risques fiscaux		9				9		(9)
Impôts sur exercices antérieurs								
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>(217)</b>	<b>260</b>	<b>0</b>	<b>(55)</b>	<b>(12)</b>	<b>326</b>	<b>23</b>

Le produit net d'impôt du compte de résultat s'élève à 12 millions d'euros et comprend :

- Les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 55 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 48 millions d'euros et la réduction d'impôt Mécénat pour 7 millions d'euros),
- Des charges de retenues à la source pour 34 millions d'euros
- Une dotation nette de provisions pour risques fiscaux de 9 millions d'euros

La créance future d'impôt s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2018		2017		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
<b>Charges non déductibles temporairement</b>						
Provisions pour risques et charges	463		478		(15)	
Autres	143		165		(22)	
Opérations à taux réduit						
<b>Produits non taxables temporairement</b>						
<b>Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées</b>	5	(8)	6	(23)	(1)	15
<b>TOTAL</b>	<b>611</b>	<b>(8)</b>	<b>649</b>	<b>(23)</b>	<b>(38)</b>	<b>15</b>

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de Renault s.a.s au 31 décembre 2018 s'élèvent à 14 140 millions d'euros.

## D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

### D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	672	34	(17)	689
<b>TOTAL</b>	<b>672</b>	<b>34</b>	<b>(17)</b>	<b>689</b>

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	450	96	(17)	529
<b>TOTAL</b>	<b>450</b>	<b>96</b>	<b>(17)</b>	<b>529</b>

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	16			16
Constructions	426	21	(3)	444
Outils spécifiques	6 714	261	(46)	6 929
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	869	32	(9)	892
Autres immobilisations corporelles	389	55	(50)	394
Immobilisations corporelles en cours	11	9		20
Avances et acomptes	61	64		125
<b>TOTAL</b>	<b>8 486</b>	<b>442</b>	<b>(108)</b>	<b>8 820</b>

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	6			6
Constructions	267	18	(3)	282
Outils spécifiques	5 903	302	(44)	6 161
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	755	24	(9)	770
Autres immobilisations corporelles	257	40	(29)	268
<b>TOTAL</b>	<b>7 188</b>	<b>384</b>	<b>(85)</b>	<b>7 487</b>

A fin d'année 2018, nous constatons au bilan une variation positive des actifs incorporels de 17 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose par des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 34 millions d'euros et de désinvestissement à hauteur de 17 millions d'euros.

Concernant les actifs corporels, le bilan fait apparaître une augmentation de 334 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose en investissements d'actifs corporels à hauteur de 442 millions d'euros et de désinvestissements corporels pour 108 millions d'euros.

Les acquisitions d'actifs immobilisés proviennent d'achats externes au Groupe pour 93 % et de production interne pour le reste. Les acquisitions de l'année ont augmenté de 18 % par rapport à 2017, essentiellement sur les entrées externes au Groupe.

Les diminutions d'actifs correspondent à 51 % de désinvestissements sur actifs amortis, à 47 % à des ventes externes et à 2 % des cessions intra-groupe. Les désinvestissements de l'année ont diminué de 45 % par rapport à 2017.

## D.2. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

### PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions	Reclassement	Montant en fin d'exercice (2)
Total valeurs brutes	12 268	800			13 068
<b>TOTAL NET</b>	<b>12 268</b>	<b>800</b>			<b>13 068</b>

(1) Les augmentations, en dehors de la variation des valeurs d'équivalence, concernent la participation à l'augmentation de capital de la société Alliance Rostec Auto B.V. pour 414 millions d'euros, de la société Renault Argentine pour 176 millions d'euros et l'acquisition de la société Alliance Média Venture pour 12 millions d'euros.

(2) Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.6. Les principales évolutions sont relatives à RCI Banque avec une augmentation de 565 millions d'euros, Alliance Rostec Auto B.V. avec une augmentation de 221 millions d'euros, à Renault Argentine avec une diminution de 284 millions d'euros et à Renault Retail Groupe avec une diminution de 238 millions d'euros.

## D.3. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement	Dotations (3)	Reprises	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	436	181	(1)				616
Provisions pour dépréciation	(286)				(29)		(315)
<b>TOTAL NET</b>	<b>150</b>	<b>181</b>	<b>(1)</b>		<b>(29)</b>	<b>0</b>	<b>301</b>

(1) Les augmentations portent principalement sur des prises de participation de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co. Ltd pour 94 millions d'euros, de la société Carizy pour 31 millions d'euros et sur le rachat de titres de la société PI-VI Ricambi pour 1 million d'euros ainsi que sur la création de la société Alliance Venture B.V. pour 20 millions d'USD et des augmentations de capital effectuées en 2018 pour 40 millions d'USD soit un investissement total de 51 millions d'euros et de la société eGT New Energy Automotive Co. Ltd pour 4 millions d'euros.

(2) Les diminutions portent sur la cession de la société Blue Alliance pour 1 million d'euros.

(3) Les dotations concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés MAIS pour 15 millions d'euros, Devialet pour 7 millions d'euros, AV Simulation pour 4 millions d'euros, Sylphéo pour 2 millions d'euros et Prophesee pour 1 million d'euros.

Au 31 décembre 2018, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2018		2017	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd	49,00	94		94	
Alliance Venture B.V.	40,00	51		51	
MAIS	49,00	201	(162)	39	54
Carizy	96,08	31		31	
PI-VI Ricambi S.r.l	100,00	15		15	14
Exadis	23,50	12		12	12
Renault Venture Capital	100,00	11		11	10
Renault Algérie Production	49,00	10		10	10
Renault Vehicule Innovation	100,00	6		6	6
Mobiliz Invest	100,00	5		5	5
Jtekt - Koyo Steering Europe	2,97	4		4	4
eGT New Energy Automotive Co.,Ltd	25,00	4		4	
AV Simulation	35,00	7	(4)	3	7
ILR	99,78	3		3	3
S2R	100,00	3		3	3
Hungaria Alliance Logistics	99,98	2		2	2
Renault Asia Pacific Hong Kong	100,00	2		2	2
Devialet	2,37	8	(7)	1	8
Sylphéo	100,00	3	(2)	1	3
Renault Tech	100,00	1		1	1
Renault Sport Cars	100,00	1		1	1
Prophesee	6,47	1		1	1
Renault Pars	51,00	81	(81)	0	0
Renault South Africa	40,00	32	(32)	0	0
Renault USA	100,00	13	(13)	0	0
ETG	100,00	11	(11)	0	0
Bluealliance					2
Autres		4	(3)	1	3
<b>TOTAL</b>		<b>616</b>	<b>(315)</b>	<b>301</b>	<b>150</b>

#### D.4. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	167	88		255
Prêts	817	42	(483)	376
Dividendes à recevoir	105	118	(106)	117
Autres	3	3	(1)	5
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>1 092</b>	<b>251</b>	<b>(590)</b>	<b>753</b>
Provisions pour dépréciation	(51)		50	(1)
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 041</b>	<b>251</b>	<b>(540)</b>	<b>752</b>

L'augmentation des avances capitalisables concerne la société Alliance Rostec Auto B.V. pour un montant de 88 millions d'euros.

Les augmentations des prêts concernent principalement les sociétés Grigny UK pour 14 millions d'euros, eGT New Energy Automotive Co. Ltd pour 13 millions d'euros, Revoz pour 13 millions d'euros et Renault Argentina pour 2 millions d'euros.

Les diminutions des prêts concernent les sociétés Renault S.A. pour 346 millions d'euros (changement de position au 31 décembre 2018), JSC Avtovaz pour 136 millions d'euros et Automotive Services Israël Ltd pour 1 million d'euros.

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2018 à recevoir des SNC pour un montant de 91 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 33 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 28 millions d'euros, SNC Cléon pour 16 millions d'euros, SNC Douai pour 5 millions d'euros, SNC Flins pour 5 millions d'euros et SNC Sandouville pour 4 millions d'euros), les dividendes Sofasa 2017 pour 23 millions d'euros et les dividendes Renault Do Brasil pour 4 millions d'euros.

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent principalement les paiements des quotes-parts des résultats des SNC pour 70 millions d'euros (en provenance de la SNC R-DREAM pour 28 millions d'euros, SNC I-DVE pour 23 millions d'euros, SNC Cléon pour 9 millions d'euros, SNC Douai pour 6 millions d'euros et SNC Sandouville pour 4 millions d'euros) et les paiements des dividendes 2016 de Sofasa pour 34 millions d'euros et de MAIS pour 2 millions d'euros.

L'augmentation des autres créances rattachées à des participations concerne principalement les intérêts courus sur le prêt Renault Do Brasil pour 3 millions d'euros.

La diminution des autres créances rattachées à des participations concerne principalement les intérêts courus sur le prêt JSC Avtovaz pour 1 million d'euros.

La diminution des provisions pour dépréciation porte principalement sur la reprise de dépréciation du prêt Avtovaz pour 49 millions d'euros et du prêt Automotive Services Israël Ltd pour 1 million d'euros.

## D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D5.1)	200			200
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D5.2)	37			37
<b>Total autres titres immobilisés</b>	<b>237</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>237</b>
Prêts effort construction	95	7	(6)	96
Autres prêts	9		(1)	8
<b>Total des prêts (note D5.3)</b>	<b>104</b>	<b>7</b>	<b>(7)</b>	<b>104</b>
Dépôts de garantie	12		(4)	8
<b>Total valeurs brutes autres immobilisations financières</b>	<b>353</b>	<b>7</b>	<b>(11)</b>	<b>349</b>
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D5.1 et D5.2)	(62)	(12)		(74)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D5.3)	(18)	(3)		(21)
<b>TOTAL NET</b>	<b>273</b>	<b>(8)</b>	<b>(11)</b>	<b>254</b>

### D.5.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seule ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre Renault s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 145 millions d'euros (dont 2 millions d'euros sur l'année 2018).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 74 millions d'euros au 31 décembre 2018 (contre 61 millions d'euros à fin 2017).

### D.5.2. FONDS PARTECH GROWTH, PARTECH ENTREPRENEUR II ET PARTECH INTERNATIONAL VENTURES VII

Partech Growth est un fonds professionnel de capital d'investissement (FPCI) dont Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 2 500 parts (class A) pour un montant de 25 millions d'euros sur 5 ans. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Venture en fonction des opportunités d'investissement.

En 2015, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

L'objet de ces FPCI est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 23 millions d'euros (dont 5 millions d'euros sur l'année 2018) à ces trois fonds.

### D.5.3. PRETS

Les prêts sont constitués de 96 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (95 millions d'euros en 2017), dépréciés à hauteur de 19 millions d'euros (15 millions en 2017). Les mouvements sur les autres prêts proviennent essentiellement du prêt GMD pour 1 million d'euros.

### D.6. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2018			2017 Retraité			2017		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières & Emballages	327	(75)	252	363	(84)	279	363	(84)	279
En-cours de Production *	138	0	138	152	0	152	232	0	232
Produits finis et Pièces détachées **	760	(82)	678	852	(77)	775	1 136	(171)	965
Dont :									
<i>Pièces pour première monte</i>	74	0	74	80	0	80			
<i>Pièces de Rechange</i>	267	(71)	196	262	(65)	197			
<i>Véhicules Neufs</i>	419	(11)	408	510	(12)	498			
Véhicules occasion	425	(133)	292	364	(94)	270			
<b>TOTAL</b>	<b>1 650</b>	<b>(290)</b>	<b>1 360</b>	<b>1 731</b>	<b>(255)</b>	<b>1 476</b>	<b>1 731</b>	<b>(255)</b>	<b>1 476</b>

\* Les en-cours de Production contenaient en 2017 les stocks de pièces pour première monte

\*\* Les produits finis contenaient en 2017 les véhicules d'occasion

La variation négative des valeurs brutes de 81 millions d'euros s'explique par la hausse des véhicules d'occasion (+61 millions d'euros) et par la baisse des véhicules neufs (-91 millions d'euros), des matières premières et emballages (-36 millions d'euros) et des en-cours de production (-14 millions d'euros). L'augmentation des dépréciations de stocks de 35 millions d'euros est principalement liée aux véhicules d'occasions (+39 millions d'euros) et aux matières premières et emballages (-9 millions d'euros).

### D.7. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

Ce poste comprend 11 millions d'euros d'avances versées à des fournisseurs en difficulté pour lesquels Renault doit maintenir les approvisionnements en pièces nécessaires à sa production. Pour faire face au risque identifié de non recouvrement de ces avances, des dépréciations sont comptabilisées à hauteur de 8 millions d'euros.

## D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2018	2017
<b>Clients</b>		
France	513	582
Etranger	2 210	2 240
<b>Total</b>	<b>2 723</b>	<b>2 822</b>
<b>Clients douteux</b>		
France	16	16
Etranger	675	1 031
<b>Total</b>	<b>691</b>	<b>1 047</b>
<b>Factures à établir</b>	500	502
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>502</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>(702)</b>	<b>(699)</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 212</b>	<b>3 672</b>

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe Renault ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) s'élèvent à 659 millions d'euros au 31 décembre 2018 (617 millions d'euros en 2017).

La baisse des créances douteuses d'origine étrangère s'explique principalement par l'opération d'augmentation de capital par incorporation de créance de Alliance Rostec Auto B.V.

Les dépréciations de 702 millions d'euros (699 millions d'euros en 2017) sont principalement constituées vis-à-vis de l'Iran (675 millions d'euros contre 674 millions d'euros en 2017).

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

#### D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2018	2017	Variation
Personnel	12	12	(0)
Fournisseurs débiteurs	150	42	108
Etat, créance de TVA	679	576	103
Comptes courants filiales	11	10	1
Etat créances d'Impôts	255	254	1
Etat produit à recevoir	18	6	12
Autres	89	124	(35)
<b>Total brut</b>	<b>1 214</b>	<b>1 024</b>	<b>190</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>(15)</b>	<b>(17)</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 199</b>	<b>1 007</b>	<b>192</b>

Les créances d'impôts (255 millions d'euros) comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche des années 2015 à 2018 (137 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2015 à 2018 (110 millions d'euros).

#### D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 569 millions d'euros (489 millions d'euros au 31 décembre 2017).
- des écarts de conversion actif pour 25 millions d'euros (67 millions d'euros au 31 décembre 2017).

L'augmentation des charges constatées d'avance est liée au suivi des tickets d'entrée fournisseurs (146 millions d'euros en 2018 contre 116 millions d'euros en 2017), à l'étalement des moyens commerciaux (103 millions d'euros en 2018 contre 76 millions d'euros en 2017), au suivi des contrats avec les partenaires (143 millions d'euros en 2018 contre 127 millions d'euros en 2017) et à l'étalement sur la période des services rendus de la refacturation par Renault S.A. des coûts des plans de stocks options et actions gratuites attribués au personnel (126 millions d'euros en 2018 contre 114 millions d'euros en 2017).

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2018	2017
Part à moins d'un an	394	362
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	200	194
<b>TOTAL</b>	<b>594</b>	<b>556</b>

## E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

### E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence (1)	2 733			198			2 931
Report à nouveau	0	916	(916)				0
Résultat de l'exercice	916	(916)				23	23
Provisions réglementées	469			118	(166)		421
<b>TOTAL</b>	<b>6 776</b>	<b>0</b>	<b>(916)</b>	<b>316</b>	<b>(166)</b>	<b>23</b>	<b>6 033</b>

(1) Explication de l'augmentation en note D.3

Le capital de Renault s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2017, décidée par l'Associé Unique le 15 juin 2018 s'est traduite par la distribution d'un montant de 26.17 euros par action et par la mise en report à nouveau du solde d'un montant de 278537.91 euros.

### E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Pour 2018, le montant des cotisations s'élève à 267 millions d'euros. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

### Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2018	2017
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>818</b>	<b>875</b>
Coût normal (1)	67	63
Interêts sur la dette	16	17
Rentabilité des actifs	(1)	(1)
Amortissements des écarts actuariels	20	23
Autres		0
Prestations payées et contributions versées	(70)	(102)
Coût des services passés (2)		(57)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>850</b>	<b>818</b>

(1) Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 3 millions d'euros.

(2) Concernait principalement des droits à congé précédant le départ à la retraite tels que définis dans l'accord de compétitivité de 1991 relatif à la France, dont les modalités ont été modifiées dans le cadre de l'accord CAP 2020 signé en janvier 2017. Les nouveaux droits sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les droits sont acquis et ne sont plus assimilés à des indemnités de départ à la retraite. L'effet positif sur le résultat 2017 a été classé en produits exceptionnels (note C.8.).

comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées  
(en millions d'euros)

<b>HYPOTHESES ACTUARIELLES au</b>	<b>31.12.18</b>	<b>31.12.17</b>
Date de début de période	01/01/2018	01/01/2017
Date de fin de période	31/12/2018	31/12/2017
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	1,690%	1,4261%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5%	3,0%
Age de départ à la retraite	62 à 65 ans	62 à 65 ans
<b>ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>1 253</b>	<b>1 369</b>
Coût normal	67	63
Intérêts sur la dette	16	17
Ecart actuariels	(36)	(21)
Autres		
Prestations payées	(74)	(86)
Réduction liquidation de régime		
Coûts des services passés		(89)
<b>Dettes actuarielles à la clôture</b>	<b>1 226</b>	<b>1 253</b>
<b>ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>59</b>	<b>41</b>
Rendement espéré des actifs	1	1
Cotisations payées par l'entreprise		19
Pertes et (gains) actuariels		1
Prestations payées	(3)	(3)
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture</b>	<b>57</b>	<b>59</b>
<b>COUVERTURE FINANCIÈRE</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Couverture financière du plan	1 169	1 194
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(319)	(376)
Stocks du coût des services passés non reconnus		
<b>Provision au 31-déc</b>	<b>850</b>	<b>818</b>
<b>COÛT SUR LA PÉRIODE</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Coût normal	67	63
Intérêt sur la dette	16	17
Rendement espéré des actifs	(1)	(1)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	20	23
Effet des réductions		
Autres		(57)
Effet de la réduction / liquidation de régime		
<b>Coût sur la période</b>	<b>102</b>	<b>45</b>

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 129 millions d'euros au 31 décembre 2018. Le solde des engagements n'est pas préfinancé.

Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par Renault s.a.s.

### E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
<b>Provisions pour risques filiales</b>	<b>14</b>	<b>2</b>				<b>16</b>
- Part à moins d'un an						
- Part à plus d'un an	14	2				16
<b>Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs</b>	<b>206</b>	<b>217</b>	<b>(110)</b>		<b>0</b>	<b>313</b>
- Part à moins d'un an	10	49	(110)		155	104
- Part à plus d'un an	196	168			(155)	209
<b>Provisions pour garantie</b>	<b>681</b>	<b>461</b>	<b>(409)</b>		<b>0</b>	<b>733</b>
- Part à moins d'un an	297	150	(409)		312	350
- Part à plus d'un an	384	311			(312)	383
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>736</b>	<b>497</b>	<b>(458)</b>	<b>(112)</b>	<b>50</b>	<b>713</b>
- Part à moins d'un an	532	425	(405)	(76)	51	527
- Part à plus d'un an	204	72	(53)	(36)	(1)	186
<b>TOTAL</b>	<b>1 637</b>	<b>1 177</b>	<b>(977)</b>	<b>(112)</b>	<b>50</b>	<b>1 775</b>
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		879	(821)	(47)		
- financières		17	(15)	0		
- exceptionnelles		236	(141)	(31)		
- impôt sur les bénéfices		45	0	(34)		
CT	839	624	(924)	(76)	518	981
LT	798	553	(53)	(36)	(468)	794

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 322 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (317 millions d'euros en 2017), 128 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (152 millions d'euros en 2017), 44 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (40 millions d'euros en 2017), et 12 millions d'euros de provision de perte de change (49 millions d'euros en 2017).

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

## E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

### E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2018, le solde créditeur de la banque s'élève à 54 millions d'euros (1 millions d'euros en 2017).

### E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts dont le montant s'élève à 642 millions d'euros sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2018. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend principalement 457 millions d'euros de dettes vis-à-vis de Renault S.A. dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, 34 millions d'euros de dettes vis-à-vis de la filiale Renault Portugesa (21 millions d'euros en 2017), 60 millions d'euros vis-à-vis de Renault Slovénie (21 millions d'euros en 2017), et des dettes financières au titre des Earn-out de 27 millions d'euros (20 millions d'euros pour Carizy et 7 millions d'euros pour Exadis).

## E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

### E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2018	2017
Fournisseurs	3 370	3 291
Fournisseurs effets à payer	633	719
Fournisseurs factures à recevoir	3 362	3 460
<b>TOTAL</b>	<b>7 365</b>	<b>7 470</b>

### E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2018	2017
Avances et acomptes reçus sur commandes	3	
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	2 051	1 966
Autres	23	20
<b>TOTAL</b>	<b>2 077</b>	<b>1 986</b>

Les remises, rabais, ristournes, concernent principalement les moyens commerciaux mis en place par Renault en faveur du Réseau. La hausse s'explique par un effet volume et un effet taux.

## E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 2 144 millions d'euros (1 883 millions d'euros au 31 décembre 2017).
- des écarts de conversion passif pour 17 millions d'euros (18 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2018	2017
Part à moins d'un an	1 229	943
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	932	958
<b>TOTAL</b>	<b>2 161</b>	<b>1 901</b>

L'augmentation des produits constatés d'avance est liée au suivi des contrats en partenariat (Nissan et Daimler principalement).

## F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

### F.1. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques comme UGAP, EDF, La Poste, etc. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 233 millions d'euros en 2018 (192 millions d'euros en 2017) et une créance au 31 décembre 2018 de 84 millions d'euros (107 millions d'euros au 31 décembre 2017).

### F.2. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur les exercices 2017 et 2018 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2018	2017
Apprentis	1 415	1 447
Agents de production	8 898	8 721
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 910	10 297
Cadres	12 041	11 177
<b>TOTAL</b>	<b>32 264</b>	<b>31 642</b>

### F.3. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il n'y a pas de rémunération pour les membres du Conseil d'administration et le Président de Renault s.a.s.

Le Conseil d'administration de Renault s.a.s a la même composition que celui de Renault SA.

La rémunération du Conseil d'administration et des dirigeants mandataires sociaux de Renault S.A. (i.e. le Président du Conseil d'administration et le Directeur général) figure dans le rapport du gouvernement d'entreprise de Renault S.A. et dans le document de référence du Groupe.

#### F.4. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2018	2017
<b>Autres engagements reçus</b>	<b>581</b>	<b>573</b>
Avals, cautions et garanties	244	259
Commandes fermes d'immobilisations	337	314
<b>TOTAL</b>	<b>581</b>	<b>573</b>
<b>Engagements donnés à des entreprises liées</b>	<b>68</b>	<b>86</b>
Achats à terme de matières	68	86
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>1 978</b>	<b>1 834</b>
Avals, cautions et garanties	127	49
Hypothèques, nantissements et autres sûretés		
Commandes fermes d'immobilisations	337	314
Engagements de reprises de véhicules	1 273	1 295
Engagements de locations	223	176
Autres engagements hors bilan donnés	18	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 046</b>	<b>1 920</b>

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 103 millions de GBP, 88 millions de CNY et 41 millions d'USD (pour une contrevaletur totale de 159 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des prêts court terme en devises accordés aux filiales. Au 31 décembre 2018, la juste valeur de ces swaps est de (2) millions d'euros.

La direction des Achats de Renault s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2018, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

Les autres engagements sont constitués d'un engagement de souscription à une augmentation complémentaire de capital à Alliance Venture B.V.

Par ailleurs, dans le cadre d'un protocole de soutien au fournisseur Jinjiang (repreneur du groupe Arche), Renault s'est engagé sur un chiffre d'affaires annuel hors outillages de 85 millions d'euros pour la période 2020 à 2025.

Dans le cadre de son contrat avec LG Chem, Ltd., il existe un engagement réciproque, pour LG Chem, Ltd. de produire et pour Renault s.a.s de commander, entraînant une pénalité de 1 206 euros par batterie manquante. Ce contrat porte sur 227 200 unités soit un engagement total de 274 millions d'euros.

#### F.5. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de Renault s.a.s sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Renault. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro

780 129 987, dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.

**F.6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS**  
(En millions d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
<b><u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u></b>				
Auto Chassis International	105	5	100	113
Alliance Média Venture	12		100	12
Alliance Rostec Auto B.V.	1 170	0	61	773
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA	15	37	100	49
Fonderie de Bretagne	3	(78)	100	(99)
I-DVJ	3	14	100	43
Immobilière d'Epone	44	61	55	343
Maubeuge Construction Automobile	9	1	100	19
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S	53	199	51	298
RCI Banque	100	2 459	100	5 203
Renault Algérie	8	113	100	136
Renault Belgique Luxembourg	19	7	100	31
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda	2	1	2	0
Renault Nissan Hrvatska d.o.o	0	6	100	9
Renault Développement Industriel et Commercial	160	22	100	1 304
Renault Do Brasil	539	(190)	100	505
Renault Environnement	14	(9)	100	(0)
Renault Espana SA	127	887	100	1 163
Renault Finance	140	476	100	791
Renault India Private Limited	484	(359)	16	0
Renault Industrie Belgique	4	17	100	25
Renault Italia	3	17	100	43
Renault Commerce Maroc	5	4	80	35
Renault Mécanique Roumanie	77	8	99	91
Renault Mexico	33	10	100	36
Renault Nissan Bulgaria	0	0	100	6
Renault Deutschland AG	11	22	60	5
Renault Nissan Nederland	2	9	60	11
Renault Österreich GmbH	5	2	100	16
Renault Portuguesa	38	8	72	104
Renault Commercial Roumanie Srl	1	1	100	24
Renault Nordic AB	0	(6)	100	15
Renault Retail Group	100	(44)	100	(460)
Renault Russia	86	23	100	247
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	1	5	100	15
Renault Sport Racing	1	3	87	6
Renault Suisse SA	4	3	100	5
Renault Tanger Exploitation	42	4	100	92
Renault Tanger Méditerranée	210	(5)	100	231
Renault Technologie Roumanie	82	2	51	48
Renault UK	3	23	60	19
Renault Ukraine	0	3	100	13
Revoz d.d	55	5	100	182
SCI Guyancourt	1	181	99	322
Société Immobilière pour l'Automobile	124	14	100	143
SICOFRAM	331	33	100	319
SIRHA	40	10	100	49
i-DVE	0	0	100	5
Renault DREAM	10	0	99	11
SNC Renault Cléon	28	0	99	145
SNC Renault Douai	30	0	99	145
SNC Renault Flins	15	(1)	99	82
SNC Renault Sandouville	15	0	99	134
Société de Transmissions Automatiques	12	2	100	17
Société des Automobiles Alpine	4	2	100	13
Sodicam 2	1	0	100	4
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA	1	19	72	40
Sofrastock International	2	0	100	6
Société Marocaine de Constructions Automobiles	5	50	71	50
SOVAB	8	(7)	100	36
Autres (dont Renault Beijing Automotive : +33 M€ / Renault Irland : +11 M€ / Renault Samara : +4 M€ / Renault Maroc Services +1M€ / Renault Argentina -1M€ / SAVehicule Distributors Australia Pty Ltd -1M€)				47
<b>TOTAL PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</b>				<b>13 068</b>

(1) Avant affectation du résultat

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2018	Bénéfice net ou perte 2018	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2018
<b><u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u></b>					
Auto Chassis International		707			19
Alliance Média Venture			(0)		
Alliance Rostec Auto B.V.		1	0	77	
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA		104	3		
Fonderie de Bretagne		48	(25)		
I-DVU		220	25		22
Immobilière d'Epone		31	24		21
Maubeuge Construction Automobile		225	3	1	3
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S		3 551	157		43
RCI Banque		1 042	514		150
Renault Algérie		992	7		
Renault Belgique Luxembourg		174	15		90
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda		125	(12)		0
Renault Nissan Hrvatska d.o.o		174	3		
Renault Développement Industriel et Commercial		5	(12)		
Renault Do Brasil	200	2 994	(116)		4
Renault Environnement			3		
Renault Espana SA		7 576	130		113
Renault Finance			52		58
Renault India Private Limited		768	(71)		
Renault Industrie Belgique			(0)	1	
Renault Italia		3 225	29	1	21
Renault Commerce Maroc		836	26		14
Renault Mécanique Roumanie		167	4		
Renault Mexico		281	(6)		
Renault Nissan Bulgaria		204	6		4
Renault Deutschland AG		1 711	14		8
Renault Nissan Nederland		943	8		4
Renault Österreich GmbH		650	7		7
Renault Portuguesa		706	6	10	8
Renault Commercial Roumanie Srl		879	16		10
Renault Nordic AB		505	4		17
Renault Retail Group		5 062	(235)		
Renault Russia		1 895	46		68
Renault Nissan Slovenia d.o.o.		535	8		
Renault Sport Racing		191	(0)		
Renault Suisse SA		638	5		4
Renault Tanger Exploitation		2 814	39		64
Renault Tanger Méditerranée		97	2		2
Renault Technologie Roumanie		234	9		3
Renault UK		1 442	16		
Renault Ukraine		156	9		1
Revoz d.d	13	1 771	34		35
SCI Guyancourt		59	26	26	24
Société Immobilière pour l'Automobile		7	4		4
SICOFRAM			15		1
SIRHA			(0)		
i-DVE		190	33		24
Renault DREAM		144	29		28
SNC Renault Cléon		703	16		9
SNC Renault Douai		492	5	1	6
SNC Renault Flins		471	5	1	
SNC Renault Sandouville		317	4		4
Société de Transmissions Automatiques		139	(0)		
Société des Automobiles Alpine		230	(2)		1
Sodicam 2		53	0		2
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA		761	17		26
Sofrastock International		4	(0)		1
Société Marocaine de Constructions Automobiles		658	14		12
SOVAB		1 909	27	1	

## F.7. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

PRISES DE PARTICIPATION ET/OU AUGMENTATIONS DE CAPITAL				
Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2018	2017
PI-VI Ricambi S.r.l	490 000	1	100,00%	95,10%
Renault Argentine SA	1 190 262 381	176	99,61%	98,83%
Alliance Rostec Auto B.V.	3 070 000 000	414	61,09%	82,45%
Alliance Média Venture	1 200 000	12	100,00%	
eGT New Energy Automotive Co.Ltd		4	25,00%	
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co.,Ltd		94	49,00%	
Alliance Venture B.V.	60 000 004	51	40,00%	
Carizy	7 926	31	96,08%	

Les cessions de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres cédés	Valeur historique (en millions d'euros)	% de capital détenu après cession	
			2018	2017
Blue Alliance	(100 629)	(1)		25,00%

## F.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Conseil d'administration de Renault s.a.s s'est réuni le 24 janvier 2019.

Il a pris acte de la démission de M. Carlos GHOSN de l'ensemble de ses mandats au sein des sociétés du groupe Renault, à l'exception de ses mandats d'administrateur.

Il a nommé M. Jean-Dominique SENARD en qualité d'administrateur, sous réserve de la ratification de cette nomination par l'Associé unique (i.e. Renault S.A.).

Enfin, il a nommé M. Thierry BOLLORE, Directeur Général de Renault S.A., en qualité de Président de la société.

## F.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence du Groupe Renault mentionne cette information.

**RENAULT s.a.s. - RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(en millions d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital	534	534	534	534	534
Nombre d'actions	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	34 578	39 426	45 198	49 360	48 333
Résultat avant impôt, amortissements et provisions <sup>(1)</sup>	782	882	1 883	1 353	546
Impôt sur les bénéfices	24	6	(49)	(34)	12
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(170)	(38)	1 610	916	23
Résultat distribué			175	916	
<b>Résultat par action en euros</b>					
Résultat avant impôt, amortissements et provisions <sup>(1)</sup>	22.34	25.18	53.79	38.64	15.59
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(4.85)	(1.08)	45.99	26.16	0.66
Résultat net dilué par action	(4.85)	(1.08)	45.99	26.16	0.66
Dividende net attribué à chaque action			5.00	26.16	
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés <sup>(2)</sup>	32 665	31 060	30 919	31 642	32 094
Montant de la masse salariale	1 633	1 647	1 709	1 776	1 810
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	528	565	580	622	694

*(1) Les provisions sont constituées par les dotations de l'exercice, déduction faite des reprises de provisions devenues sans objet et des provisions utilisées.*

*(2) Effectif moyen sur l'exercice*

**RENAULT S.A.S.**  
Société par actions simplifiée au capital de 533.941.113 euros  
Siège social : 13/15, quai Le Gallo  
92100 – Boulogne-Billancourt  
780 129 987 RCS Nanterre

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 12 JUIN 2019**

\*\*\*\*\*

Le 12 juin 2019 ;  
A 18h15,

La soussignée, RENAULT SA, société anonyme au capital de 1.126.701.902,04 euros, dont le siège social est 13/15 quai Le Gallo à Boulogne-Billancourt (92100), identifiée sous le numéro 441 639 465 RCS Nanterre et représentée par Monsieur Thierry Bolloré, agissant en qualité d'associé unique (l'« Associé Unique ») de la société RENAULT S.A.S.,

A pris les décisions exposées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

../..

**Première décision** (*Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018*)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice et faisant ressortir un bénéfice de 23 162 820,73 euros. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

**Deuxième décision** (*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018*)

L'Associé Unique décide l'affectation suivante du résultat de l'exercice :

Bénéfice de l'exercice	23 162 820,73
Dotations à la réserve légale	-
Solde	23 162 820,73
Report à nouveau antérieur	278 537,91
Solde reportable	23 441 358,64
Dividendes	23 108 271,12
Report à nouveau	333 087,52

L'Associé unique décide de verser un dividende de 0,66 euros par action qui sera payé le 14 juin 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 % ainsi que celui des revenus non éligibles à cet abattement :

	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Dividende par action	-	5	26,16
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-

../..

**Neuvième décision** (*Pouvoirs pour accomplir les formalités*)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

../..

Fait à Boulogne-Billancourt, le 25 juin 2019.

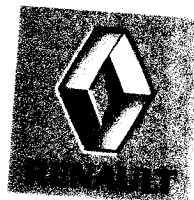
Extrait certifié conforme



Jean-Benoit Devauges  
Directeur Juridique et Affaires Publiques Groupe

# **RAPPORT DE GESTION**

**RENAULT s.a.s**



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 15 MARS 2019**

- 1 -  
**CONFIDENTIEL RENAULT**

**Confidential C**

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 MARS 2019

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

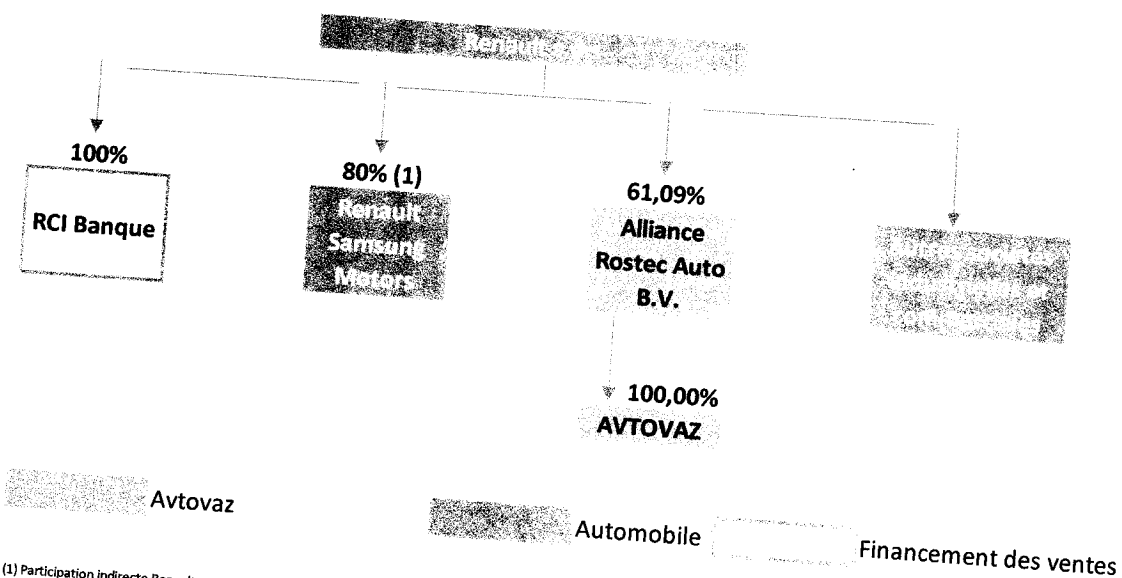
Le présent rapport vous donnera toutes précisions et tous renseignements nécessaires, les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur ayant été tenus à votre disposition ou communiqués dans les délais légaux.

Il vous sera également communiqué le rapport des commissaires aux comptes de notre société dans les délais légaux.

**Ce rapport s'attache à distinguer, dans l'ensemble des activités du Groupe Renault telles que décrites dans le « Document de référence », les activités propres à la société Renault s.a.s. Il présente également les résultats commerciaux des filiales des Régions, prolongement du constructeur Renault s.a.s dans les pays, et les nouveaux partenariats.**

## 1 Présentation de Renault s.a.s

### 1.1 Structure de Renault s.a.s



(1) Participation indirecte Renault sas

La participation de Renault s.a.s dans Alliance Rostec Auto b.v. a évolué en 2018 passant de 82.45% à 61.09% du fait d'une augmentation de capital d'Alliance Rostec Auto b.v. au premier semestre 2018 pour un montant de 61,4 milliards de roubles souscrite par Renault s.a.s. et par le partenaire russe Russian Technologies pour 30,7 milliards de roubles chacun.

D'autre part, la participation d'Alliance Rostec Auto b.v. dans Avtovaz a évolué passant de 64,6% à 100%:

- Au premier semestre 2018, le capital d'Avtovaz a augmenté de 61,4 milliards de roubles par compensation des créances et prêts vis-à-vis d'Avtovaz,
- Alliance Rostec Auto b.v. détenant désormais plus de 75 % d'Avtovaz, une offre publique d'achat obligatoire a eu lieu et s'est clôturée en septembre 2018. Elle a abouti à une opération de retrait obligatoire, Alliance Rostec Auto b.v. détenant désormais plus de 95 % d'Avtovaz. Cette opération de retrait obligatoire a été clôturée en décembre 2018.

Alliance Rostec Auto b.v. détient désormais 100 % d'AVTOVAZ. Le retrait d'AVTOVAZ de la cotation à la bourse de Moscou sera effectué en 2019.  
A la suite des opérations décrites ci-dessus Renault détenait au 31 décembre 2018 61,09 % d'Alliance Rostec Auto b.v. qui détenait 100 % d'AVTOVAZ. Dans les comptes consolidés, le pourcentage de détention de Renault dans Alliance Rostec Auto b.v. retenu est de 67,61 % au 31 décembre 2018 du fait de la prise en compte des augmentations de capital initiées en 2018.

## 1.2 Activités de Renault s.a.s

Renault s.a.s est la filiale à 100% de Renault S.A, société cotée et société mère du Groupe Renault. Elle est la société de tête des activités automobiles et financières du Groupe Renault.

Renault s.a.s conçoit, fabrique et commercialise des véhicules particuliers et utilitaires, ainsi que des pièces de fabrication et des pièces de rechange.

## 1.3 Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Les activités des filiales et participations de Renault s.a.s sont détaillées dans le Document de référence de Renault.

# 2 Faits majeurs 2018

## 2.1 Produits

Le Groupe Renault conçoit, fabrique et vend des véhicules particuliers et utilitaires ainsi que des services innovants accessibles au plus grand nombre sous les cinq marques automobiles que sont Renault, Dacia, Renault Samsung, Alpine et Lada.

Renault – une des rares marques automobiles nées au XIXe siècle – a fêté ses 120 ans en 2018.

Première marque française dans le monde, Renault est implantée dans 134 pays et distribuée dans 12 000 points de vente. Elle propose une gamme de plus de 30 modèles, tous pays confondus. Fière de ses racines françaises, Renault poursuit son développement à l'international : la gamme de véhicules Renault est conçue pour répondre au mieux, partout, aux besoins locaux.

Renault a ainsi dévoilé cette année son show car ARKANA, un coupé-crossover annonçant un véhicule de segment C aux ambitions internationales, dont la commercialisation débutera en Russie en 2019. Kwid a été lancé en toute fin d'année en Argentine et très prochainement au Mexique et Colombie et Renault Twizy lancé en Corée.

Le Groupe Renault a également présenté en octobre 2018 le show car Renault K-ZE, 6e modèle de la gamme électrique du Groupe qui sera lancé en Chine en 2019.

En 2018, le Nouveau Renault Kadjar a été présenté au mondial de l'automobile de Paris équipé de nouvelles motorisations essence et Diesel.

Renault Zoe se dote également en 2018 d'un nouveau moteur R110 et Alpine enrichit son offre avec Alpine A110 Pure et Légende.

Enfin, une nouvelle génération de motorisation 1,3 TCe est désormais proposée dans la gamme Renault.

## 2.2 Partenariats stratégiques

### 2.2.1 Partenariats Commerciaux

**JMEV** : Le 24 décembre, Renault S.A.S. a signé un contrat de joint-venture avec JMCG (Jiangling Motors Co. Group China -fabricant local d'équipements) pour le développement, la production et la vente de véhicules électriques en Chine. La finalisation de l'opération devrait avoir lieu en avril 2019 au plus tôt, après la délivrance par les autorités chinoises de toutes les approbations nécessaires.

**Master Cooperation Agreement** : ce contrat a été signé en avril 2010 par Renault, Nissan et Daimler dans le but d'organiser la coopération entre ces 3 groupes. Un Avenant n°2 a été signé le 3 décembre 2018 qui étend la coopération à Mitsubishi Motors Corporation.

**Carizy** : En novembre 2018, Renault a acquis **Carizy**, une société de services spécialisée dans l'intermédiation entre particuliers dans le domaine de la vente de véhicules d'occasion (VO). Cette acquisition permet au groupe d'intégrer les savoir-faire et compétences nécessaires pour s'implanter rapidement sur le marché du VO de particulier à particulier (C2C). L'expertise de Carizy vient compléter le savoir-faire historique de Renault et de son réseau commercial en matière de commerce de VO entre professionnels (B2B), et de professionnels à particuliers (B2C).

**Alliance Venture B.V.** : En janvier 2018, Renault-Nissan-Mitsubishi a annoncé le lancement d'**Alliance Ventures B.V** basé à Amsterdam (Pays-Bas), un fonds de capital-risque pour développer l'open innovation et les nouvelles mobilités au cours des cinq prochaines années. Alliance Ventures investira dans des start-ups pouvant apporter de nouvelles technologies de pointe à l'Alliance et lui permettre de développer de nouvelles activités, tout en garantissant un retour financier équitable. Le fonds investira à chaque stade de développement d'une start-up, agissant en incubateur pour de nouveaux entrepreneurs du secteur automobile ou permettant la mise en place de nouveaux partenariats.

La nouvelle entité est financée conjointement par Renault (40%), Nissan (40%) et Mitsubishi Motors (20%). L'investissement initial est de 200 millions de dollars.

Courant 2018, Peugeot SA a fait part de sa décision d'arrêter la fabrication de l'Opel/Vauxhall Vivaro à Luton d'ici mi-2019. Un accord de fin de coopération a été signé à cet effet.

Le 7 août 2017, le Groupe Renault avait annoncé la signature d'une joint-venture avec IDRO, fond d'investissement et de rénovation de l'industrie en Iran et PARTO NEGIN NASEH Co, société holding de NEGIN Khodro, importateur de produits Renault en Iran. Cet accord n'est pas entré en vigueur comme prévu en 2018 du fait du contexte international et n'a donc pas fait l'objet d'un commencement d'exécution.

### **2.2.2 Le sport automobile**

Le sport automobile est un levier de notoriété de la marque, notamment dans les pays où Renault souhaite se développer (Chine, Inde, Amérique Latine), mais aussi le laboratoire du savoir-faire technologique au bénéfice des véhicules de série.

La compétition dans ses gènes, Alpine démarre en 2018, avec son partenaire compétition Signatech, son championnat mono-marque, l'Alpine Elf Europa Cup qui fait étape sur les plus beaux circuits européens. Toujours avec Signatech, Alpine présente au Salon de Genève l'A110 GT4, une version destinée à la compétition. Conçue et commercialisée par Signatech, l'A110 GT4 s'adresse aux pilotes les plus aguerris. Championne du Monde LMP2 2016 en FIA WEC, l'équipe Signatech-Alpine-Matmut gagne cette année les 24H du Mans dans la catégorie LMP2, célébrant de la plus belle manière qui soit les 40 ans de la victoire de l'Alpine A442b aux 24H du Mans 1978.

## **3 Principaux chiffres Renault s.a.s**

Le Secteur opérationnel Automobile de Renault maintient sa rentabilité et tient son engagement de Free Cash-Flow positif. Les comptes sociaux de Renault s.a.s présentent en 2018 pour la troisième année un résultat net positif. Il est de 23 millions d'euros.

### **3.1 Résultats commerciaux 2018 :**

En 2018, le Groupe Renault a vendu 3 884 295 véhicules vendus, dont 2 532 567 (- 5,2 %) pour Renault et 700 798 (+ 7,0 %) pour Dacia. Les ventes de LADA augmentent de 18,7 % à 398 282 immatriculations et celles de Renault Samsung Motors baissent de 14,9 % à 84 954 véhicules. Jinbei et Huasong ont vendu 165 603 véhicules.

En incluant les ventes de Jinbei et Huasong, le Groupe Renault affiche une croissance de 3,2 % dans un marché mondial à - 0,3 %. Sa part de marché atteint 4,18 %, en progression de 0,15 point. À périmètre équivalent 2017, les volumes du Groupe baissent de 1,2 %.

En Europe, les ventes sont en hausse de 0,5 % ; le Groupe poursuit son développement à l'international, qui représente désormais 50,6 % du total (+ 1,4 point).

Sur le segment des véhicules électriques, les ventes mondiales de Renault progressent de 36,6 %, et la marque est leader en Europe avec une part de marché de 22,2 %. ZOE a vu ses volumes croître de 26,1 % (39 458 véhicules) et Kangoo Z.E. de 105,1 % (8 747 véhicules).

Enfin, le véhicule utilitaire poursuit sa croissance, avec des ventes mondiales en progression de 33,7 % avec 619 229 véhicules. Hors Jinbei et Huasong, un nouveau record a été atteint, avec 467 042 véhicules vendus (+ 0,9 %) malgré la baisse de la Turquie et de l'Argentine, deux marchés importants de ce segment.

**En Europe**, les ventes du Groupe progressent de 0,5 % dans un marché à + 0,2 %. Sa part de marché s'établit à 10,88 % (+ 0,03 point). Clio reste le deuxième véhicule le plus vendu et Captur le premier crossover de sa catégorie. La marque Dacia établit un nouveau record, avec 511 622 véhicules vendus (+10,3%) ainsi qu'une part de marché record de 2,9% (+0,3 point), grâce aux succès de Nouveau Duster et de Sandero. Enfin, la marque Renault demeure leader des véhicules électriques, avec 39 458 ventes pour ZOE (+ 26,1 %) et 8 747 ventes pour Kangoo Z.E. (+ 105,1 %).

**En France**, les ventes progressent de 2,4 %, et Renault demeure la marque leader du marché, en VP comme en VU. Dacia s'installe à la quatrième place du marché VP. Clio demeure le véhicule le plus vendu, et Kangoo, Master, Clio et Trafic occupent les quatre premières positions du marché VU.

**Hors d'Europe**, les ventes du Groupe sont en hausse de 6,1 % dans un marché en repli de 0,7 %. Le Groupe bénéficie de certains beaux succès à l'international : Kwid en Amérique Latine, Mégane Sedan en Turquie et LADA Vesta en Russie notamment.

**En Eurasie**, les ventes progressent de 2,0 % dans un marché à - 2,0 %. La part de marché est de 25,49 % (+ 1,01 point). La Russie est le deuxième marché du Groupe en volume de ventes et nos ventes représentent 27,62 % du marché et progressent de 10,9%. Une voiture vendue sur cinq est une LADA (20,01 %, + 0,48 point) et les ventes de la marque progressent de 15,6 %, grâce surtout à LADA Vesta, véhicule le plus vendu dans le pays. Les ventes de Renault sont stables (137 062 véhicules, + 0,3 %), en attendant l'arrivée d'Arkana cette année. En Turquie, malgré une situation économique difficile (marché à - 35,1 %), le Groupe maintient ses positions (part de marché de 18,66 %, - 0,03 point), avec Mégane Sedan leader du marché.

**En Afrique – Moyen-Orient – Inde**, hors Iran, les ventes sont stables dans la région. En Afrique, le Groupe renforce son leadership, grâce notamment à sa performance au Maroc, en Afrique du Sud et en Egypte. Le Groupe a souffert cette année dans la région de l'arrêt des activités en Iran et de sa contre-performance en Inde. Dans ce pays de conquête, les ventes baissent de 26,8 % dans un marché à + 8,4 %, dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau véhicule au deuxième semestre 2019.

**En Amériques**, les ventes progressent plus de quatre fois plus que le marché (+ 12,3 % vs + 2,7 %), d'où une part de marché en hausse de 0,62 point, à 7,26 %. Au Brésil, marché historique, le Groupe bénéficie de la reprise du marché (+ 13,6 %) et voit ses ventes augmenter de 28,5 %. Il y atteint une part de marché de 8,70 % (+ 1,01 point), grâce notamment au succès de Kwid, qui s'est vendu à 67 317 unités. L'Argentine résiste, avec des ventes certes en repli de 0,8 %, mais dans un marché frappé par une profonde crise monétaire (- 10,4 %).

**Enfin, en Asie-Pacifique**, les ventes augmentent fortement (+ 68,3 %) dans un marché en léger repli (- 0,6 %), grâce à l'intégration des volumes de Jinbei et Huasong (164 036 unités). À périmètre équivalent 2017, les ventes sont en repli de 15,4 %. En Chine, le Groupe poursuit l'exécution du plan stratégique Drive the future. Les volumes de Dongfeng-Renault sont en baisse de 26,9 % dans l'attente des nouveaux modèles qui seront lancés en 2019. Le démarrage de la coentreprise RBJAC (Jinbei/Huasong) se déroule de façon satisfaisante. Le Groupe accélère son offensive dans les véhicules électriques en investissant dans JM EV, le 5e constructeur de véhicule électrique. Au total, en intégrant les nouvelles marques Jinbei /Huasong, les volumes du groupe en Chine se sont élevés à 216 699 unités. La Chine, premier marché automobile mondial, est aujourd'hui avec Jinbei et Huasong le quatrième marché du Groupe. Cela reste un territoire de conquête, qui bénéficiera en 2019 de l'arrivée de K-ZE. En Corée, les ventes baissent de 10,1 % dans un marché très concurrentiel à + 1,3 %.

### 3.1.1 Production

La production de Renault s.a.s se décompose entre production propre à la société et production achetée à ses filiales ou à d'autres entités (dont Nissan).  
En 2018, Renault s.a.s a produit sur ses sites 600 milliers de véhicules (contre 644 milliers en 2017).  
Renault s.a.s a acheté à d'autres sites industriels un volume de 1 846 milliers de véhicules (contre 1 863 milliers en 2017).

### 3.1.2 Ventes

En 2018, Renault s.a.s a vendu environ 2.4 millions de véhicules neufs (VP + VU), qui se répartissent comme suit :

VP & VU (en quantité)	2018	2017
<b>FRANCE</b>		<b>683 436</b>
<b>EUROPE</b>	<b>702 635</b>	<b>1 428 650</b>
TOTAL FRANCE-EUROPE	<b>1 414 168</b>	
<b>AFRIQUE - MOYEN ORIENT - INDE</b>	2 116 803	2 112 086
<b>EURASIE</b>	<b>147 973</b>	<b>149 242</b>
<b>AMERIQUE</b>	<b>99 879</b>	<b>146 580</b>
<b>ASIE PACIFIQUE</b>	<b>50 818</b>	<b>51 475</b>
TOTAL HORS FRANCE + EUROPE	<b>31 301</b>	<b>40 815</b>
TOTAL GENERAL	329 971	388 112
	2 446 774	2 500 198

### 3.2 Effectifs

Les effectifs moyens de Renault s.a.s s'analysent comme suit :

(En nombre de personnes)	2018	2017
Apprentis	1 415	1 447
Agents de production	8 898	8 721
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 910	10 297
Cadres	12 041	11 177
<b>TOTAL</b>	<b>32 264</b>	<b>31 642</b>

### 3.3 Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2018, les résultats de l'activité de Renault s.a.s se décomposent et s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2018	2017
Chiffre d'Affaires	48 333	49 360
Produits d'Exploitation	50 585	51 905
Charges d'Exploitation	51 066	51 406
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>(481)</b>	<b>499</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>779</b>	<b>462</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>(287)</b>	<b>(11)</b>
Impôt sur les bénéfices	12	(34)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>23</b>	<b>916</b>

En 2018 Renault s.a.s a réalisé un chiffre d'affaires de 48,3 milliards d'euros principalement constitué de ventes de véhicules neufs (particuliers et utilitaires) pour 28,8 milliards d'euros, de ventes de composants automobiles pour 11,2 milliards d'euros, de ventes de pièces de rechange et moteurs pour 3,9 milliards d'euros et de refacturations de prestations de services pour 3,6 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires comprend également des ventes de véhicules d'occasion pour 0,8 milliards d'euros,

En 2018, Renault s.a.s. réalise une perte d'exploitation de 481 millions d'euros contre un profit de 499 millions d'euros en 2017. Cette dégradation s'explique par la baisse du chiffre d'affaires et la hausse des frais de recherche et développement qui augmentent de 602 millions d'euros entre 2017 et 2018.

**Le résultat financier** bénéficiaire de 779 millions d'euros (contre 462 millions d'euros en 2017) est constitué:

- Des produits nets liés aux participations pour 831 millions d'euros qui comprennent principalement les dividendes reçus pour 865 millions d'euros (contre 526 millions d'euros en 2017),
- Des charges nettes liées au change pour 11 millions d'euros, dont 23 millions d'euros de différence de change (charges nettes de 15 millions d'euros en 2017),
- D'autres charges financières nettes pour 41 millions d'euros, dont :
  - 28 millions de charges de désactualisation des provisions pour engagement de retraite et véhicule électrique,
  - 8 millions d'intérêts versés à Renault SA dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de trésorerie,
  - 3 millions de charges d'affacturage.

**Le résultat exceptionnel déficitaire de 287 millions d'euros correspond à :**

- des charges nettes exceptionnelles de 257 millions d'euros, dont :
  - 118 millions d'euros de coûts liés à la mise en place de mesure d'adaptation d'effectifs (148 millions d'euros en 2017), au titre de l'accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, qui élargissait le dispositif de Dispense d'Activité en fin de carrière, de l'accord « Renault France CAP 2020 – contrat d'Activité pour une Performance durable » signé le 13 janvier 2017 qui prévoit la poursuite du dispositif de Dispense d'Activité Carrières Spécifiques et de l'avenant du 16 avril 2018,

- 71 millions d'euros de charges sur Eléments inhabituels dont 54 millions d'euros au titre des frais de développement fournisseurs suite à l'arrêt du projet U60 dans la région Amériques, 9 millions d'euros sur les pertes Renault Russie sur le projet H79 et 8 millions d'euros de coûts liés à certains véhicules (22 millions d'euros en 2017),
  - 56 millions d'euros d'abandon de créances sur redevances à RENAULT DO BRASIL,
  - 18 millions d'euros suite à la perte du procès avec Sealynx.
- des dotations nettes de provisions et amortissements exceptionnels de 29 millions d'euros, dont :
- 107 millions d'euros de dotations nettes de provisions liées aux mesures d'adaptation d'effectifs (reprise nette de 122 millions d'euros en 2017),
  - 48 millions d'euros de reprises nettes aux amortissements dérogatoires,
  - 16 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour risques liés à certains véhicules,
  - 11 millions d'euros de reprises de provisions nettes au titre du contentieux Sealynx.

**Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 23 millions d'euros.**

#### **4 Perspectives 2019**

En 2019, le marché mondial devrait être stable par rapport à 2018. Le marché européen est attendu stable avec cependant des incertitudes sur la croissance économique et l'impact du Brexit. Le marché russe devrait progresser d'au moins 3 % et le Brésil de 10 %. Renault vise une légère croissance de ses ventes en 2019, avec une accélération au second semestre grâce au lancement de nouveaux modèles à l'international et de Nouvelle Clio, modèle phare du Groupe en Europe, qui sera révélée au salon de Genève (les 5 et 6 mars prochains).

#### **5 Prise de participation**

EGT NEW ENERGY AUTOMOTIVE CO LTD  
Création le 16 janvier 2018, capital de 140 000 000 CNY dont 25% détenu par Renault s.a.s

RENAULT BRILLIANCE JINBEI AUTOMOTIVE CO LTD  
Prise de participation le 19 janvier 2018, capital de 9 653 000 000 CNY dont 49% détenu par Renault s.a.s

ALLIANCE MEDIA VENTURE  
Création le 26 février 2018, capital de 12 000 000 EUR détenue à 100% par Renault s.a.s

ALLIANCE VENTURE BV  
Création le 27 février 2018, capital de 150 000 010 USD dont 40% détenu par Renault s.a.s

SOFASA  
Prise de participation le 15 mars 2018, capital de 3 428 370 000 COP dont 72,34% détenu par Renault s.a.s

ALLIANCE ROSTEC AUTO BV  
Prise de participation le 9 avril 2018, capital de 112 052 126 680 RUB dont 61,09% détenu par Renault s.a.s

CARIZY  
Prise de participation le 27 juin 2018, capital de 82 490 EUR dont 96,08% détenu par Renault s.a.s

RENAULT ARGENTINE SA  
Prise de participation le 12 juillet 2018, capital de 1 791 134 937 ARS dont 99,61% détenu par Renault s.a.s

PI-VI RICAMBI SRL  
Prise de participation le 3 décembre 2018, capital de 10 000 000 EUR détenue à 100% par Renault s.a.s

AUTOMOTIVE SERVICE ISRAEL LTD  
Prise de participation le 14 décembre 2018, capital de 1 301 386 ILS dont 100% détenue par Renault s.a.s

RENAULT ESPANA  
Prise de participation le 31 décembre 2018, capital de 126 501 414 EUR dont 99,78% détenu par Renault s.a.s

## **6 Recherche et développement**

Renault s.a.s a poursuivi ses travaux de recherche et développement sur 2018 en raison des évolutions normatives. Ces dépenses ont augmenté de 16% par rapport à 2017, soit 603 millions d'euros. Ceci contribue à la baisse du résultat d'exploitation.

## **7 Responsabilité Sociale de l'Entreprise**

Acteur industriel ou commercial mondial, le Groupe Renault évolue dans un secteur d'activité où les investissements sont conséquents, nécessitent des infrastructures et une main-d'œuvre importante, et dont la durée de conception des produits prend parfois plusieurs années.

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) constitue pour Renault un levier de management de l'innovation, une opportunité de création de valeur tout en renforçant son acceptabilité envers la Société et en diminuant les impacts négatifs.

Le plan stratégique du Groupe Renault, Drive The Future (2017-2022), est construit sur une vision qui consiste à « assurer une mobilité durable pour tous, aujourd'hui et demain ». Le Groupe a pour objectif de générer de la croissance et du profit durant toute la durée du plan, tout en s'adaptant aux besoins des clients. Marché par marché, des mégapoles congestionnées aux zones rurales, du véhicule abordable au robot-taxi, le Groupe Renault construit la mobilité du futur avec des objectifs ambitieux qui bénéficieront à la santé économique de l'entreprise, aux collaborateurs du Groupe et au-delà, à la société dans son ensemble.

En cohérence avec ce plan global, la démarche RSE du Groupe a évolué en 2017. Elle est appuyée par les différentes directions du Groupe, plus particulièrement par les directions du plan, de l'environnement, et des ressources humaines. Afin de faciliter son appropriation, elle a été regroupée en deux axes : l'inclusion et la mobilité durable. Cette démarche, baptisée « Mobilize », s'accompagne d'une invitation à la mobilisation de tous les acteurs.

## **8 Facteurs de risque**

Se référer au document de référence.

## **9 Prêts à des entreprises économiquement liées**

Montant des prêts à moins de 2 ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des entreprises économiquement liées (article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier) : 378 894 536,33 Euros y compris intérêts.

## **10 Evènements post-clôture**

Le conseil d'administration de Renault SAS s'est réuni le 24 janvier 2019. Il a pris acte de la démission de M. Carlos Ghosn de l'ensemble de ses mandats au sein des sociétés du Groupe Renault, à l'exception de ses mandats d'administrateur. Il a nommé M. Jean-Dominique Senard en qualité d'administrateur, sous réserve de la ratification de cette nomination par l'Associé unique (i.e. Renault SA). Enfin, le Conseil a nommé M. Thierry Bolloré, Directeur général de Renault SA, en qualité de Président de la société.

## **11 Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat**

Les comptes de l'exercice sont annexés au présent rapport (cf. plaquette remise en séance).

L'exercice 2018 fait apparaître un résultat net comptable positif de 23 162 820.73 euros.

Les comptes ont fait l'objet d'un arrêté par le Conseil d'Administration du 13 février 2019.

### **11.1 Résultats de l'exercice et proposition d'affectation**

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice**

Dotation à la réserve légale

**Solde**

Report à nouveau antérieur

**23 162 820.73**

-

**23 162 820.73**

278 537.91

Solde reportable

Dividendes

Report à nouveau

23 441 358.64

23 108 271.12

333 087.52

**11.2 Montants des dividendes et avoir fiscal distribués au titre des trois derniers exercices (CGI, art.243 » bis)**

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes versés pour les trois derniers exercices.

Exercice	Dividende par action	Impôt déjà versé par action (avoir fiscal)
2015	/	/
2016	5.00	/
2017	26.16	/

Au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article R225-102 (tableau des résultats des cinq derniers exercices).

**11.3 Montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI**

Le montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 5.3 millions d'euros en 2018.

**12 Publication des indicateurs de paiement fournisseurs et clients instaurés par la loi de modernisation de l'économie (LME) à fin 2018**

Conformément au décret n° 2017-350 du 20 mars 2017 pris pour l'application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce et à l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D. 441-4 du code de commerce, nous indiquons ci-après la ventilation par échéance des soldes à fin 2018 et à fin 2017 des dettes fournisseurs en TTC, ainsi que des dettes sur immobilisations et comptes rattachés, publiées dans la plaquette des comptes sociaux de la société RENAULT s.a.s :

Situation à fin 12/2018 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs	Compte	Nombre de factures concernées	1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 Jrs	3) Échu 01-30 Jrs	4) Échu au 31/12/2018	5) A Échoir 01-30 Jrs	6) A Échoir 30-60 Jrs	7) A Échoir 60-90 Jrs	8) A Échoir > 90 Jrs	TOTAL en KEUR
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations TTC	401100	280 174	-51 754	-41 316	-162 928	-77 069	-1 885 170	-1 337 506			-3 365 749
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie TTC	404700	51									-3 886
Effets à payer TTC	403100 / 200	2 145									-432 668
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOB</b>		<b>292 370</b>	<b>-51 754</b>	<b>-41 316</b>	<b>-162 928</b>	<b>-77 069</b>	<b>-2 225 036</b>	<b>-1 432 312</b>	<b>-3</b>	<b>-3 886</b>	<b>-3 882 302</b>
Pourcentage des dettes échues sur le montant total des achats de l'exercice TTC			1,3%	1,0%	4,1%	1,9%	65,7%	36,0%	0,0%	0,1%	100,0%
FAR et comptes rattachés	-49 873 283										
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)</b>											<b>-3 721 213</b>

Situation à fin 12/2017 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs	Compte	Nombre de factures concernées	1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 Jrs	3) Échu 01-30 Jrs	4) Échu au 31/12/2017	5) A Échoir 01-30 Jrs	6) A Échoir 30-60 Jrs	7) A Échoir 60-90 Jrs	8) A Échoir > 90 Jrs	TOTAL en KEUR
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations TTC	401100	288 885	-36 378	-34 091	-103 531	-57 186	-2 578 651	-499 465			-3 308 301
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie TTC	404700	52									-2 049
Effets à payer TTC	403100 / 200	2 346									-717 957
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOB</b>		<b>292 083</b>	<b>-36 378</b>	<b>-34 091</b>	<b>-103 531</b>	<b>-57 186</b>	<b>-595 343</b>	<b>-122 614</b>	<b>-20</b>	<b>-2 049</b>	<b>-4 029 306</b>
Pourcentage des dettes échues sur le montant total des achats de l'exercice TTC			0,9%	0,6%	2,6%	1,4%	76,8%	16,4%	0,0%	0,1%	100,0%
FAR et comptes rattachés	-49 781 838										
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)</b>											<b>-7 810 834</b>

Analyse des factures **FOURNISSEURS** échues au 31/12/2018 par tranche de retard de paiement (selon Article D.441 I,- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu) :

	Total GROUPE + HORS GROUPE						Total GROUPE et PARTENAIRES						Total HORS GROUPE					
	[A] Tranches de retard de paiement						[A] Tranches de retard de paiement						[A] Tranches de retard de paiement					
	0 jour impayé(e)s 31/12/2018	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour impayé(e)s 31/12/2018	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour impayé(e)s 31/12/2018	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	1 683					9 276	927					4 660	756					4 386
Montant total des factures concernées (TTC)	58 143 803,63	141 155 025,74	46 316 432,65	28 572 869,91	19 724 614,96	235 769 073,29	42 545 878,34	98 073 961,45	32 038 796,45	24 302 860,65	6 674 327,72	163 089 768,27	15 597 925,29	43 081 044,29	14 277 834,20	4 270 309,26	11 050 267,27	72 679 275,02
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,12%	0,29%	0,10%	0,06%	0,04%	0,49%	0,14%	0,32%	0,10%	0,08%	0,03%	0,53%	0,06%	0,25%	0,08%	0,03%	0,06%	0,42%
Nombre de factures exclues	(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total des factures exclues (TTC)	560						60						500					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)						14 780 763,67						25 047 472,28					
Principaux délais contractuels : 30 jours fin de mois date de facture - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois date de facture																		

**Analyse des factures CLIENTS échues au 31/12/2018 par tranche de retard de paiement (selon Article D.441 I,- 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu) :**

	Total GROUPE + HORS GROUPE						Total GROUPE et PARTENAIRES						Total HORS GROUPE					
	[A] Tranches de retard de paiement						[A] Tranches de retard de paiement						[A] Tranches de retard de paiement					
	0 jour impayé(e)s 31/12/2018	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour impayé(e)s 31/12/2018	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour impayé(e)s 31/12/2018	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	3 847					22 545	2 800					12 675	1 038					9 870
Montant total des factures concernées (TTC)	236 575 844,30	111 062 318,00	61 496 882,56	23 474 962,54	208 441 300,30	404 475 463,48	227 082 479,62	98 128 900,40	33 619 960,31	18 282 370,86	190 234 241,33	390 293 492,70	11 543 464,66	12 935 417,60	7 879 902,25	5 182 591,85	16 207 058,87	44 211 670,76
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,46%	0,23%	0,12%	0,09%	0,42%	0,62%	0,53%	0,23%	0,13%	0,04%	0,45%	0,65%	0,17%	0,19%	0,12%	0,08%	0,27%	0,66%
Nombre de factures exclues	(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total des factures exclues (TTC)	8432						4127						4305					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)						46 538 834,55						56 782 686,91					
Principaux délais contractuels : 30 jours fin de mois date de facture - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois date de facture - 90 jours date d'expédition																		

### 13 Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce

En application de l'article 16 des statuts de Renault s.a.s, le Conseil d'Administration approuve les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

Il est ainsi porté à votre connaissance qu'aucune convention relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au titre de l'exercice 2018.

### 14 Décisions à prendre

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

**Le Conseil d'Administration**